

# L'éducation

## Résumé

Éduquer ou guider, c'est former un individu et développer ses acquis et ses connaissances dans un ou plusieurs domaines d'activités afin de lui donner accès à un niveau de culture donné.

En France, il existe un système éducatif qui passe par différentes étapes :

- ✚ La crèche
- ✚ L'école maternelle
- ✚ L'école élémentaire
- ✚ Le collège
- ✚ Le lycée

Le système éducatif français se base sur des principes :

- ✚ L'obligation
- ✚ La gratuité
- ✚ La laïcité
- ✚ La neutralité

## L'école en France :

L'école peut commencer à partir de la crèche jusqu'à la terminale, soit une répartition des âges comme suit :

- ❖ **De 3 mois et 3 ans** : la crèche
- ❖ **De 3 ans à 5 ans** : la maternelle
- ❖ **De 6 ans à 11 ans** : l'école élémentaire
- ❖ **De 11 à 16 ans** : le collège qui dure 4 ans et se termine par le passage d'un brevet national.

À la fin du collège, les élèves sont censés choisir leur orientation, soit une formation professionnelle, soit le lycée.

- ❖ **De 16 à 18** : le lycée

C'est la phase de préparation du baccalauréat qu'il soit :

- professionnel : CAP/BEP
- général : scientifique, technologique, etc.

## Les principes du système éducatif français :

Qu'ils soient publics ou privés, les établissements scolaires sont contrôlés par l'état. Cependant, les établissements privés sont libres d'organiser et de dispenser leurs cours comme ils le souhaitent.

Les diplômes sont délivrés exclusivement par l'état, à moins que les établissements en question y soient agréés.

Le système éducatif en France est basé sur 4 grands principes :

### L'obligation :

En France, l'école est obligatoire de 6 à 16 ans, soit de l'école élémentaire jusqu'à la dernière année du collège. Cette obligation concerne les Français et les étrangers résidents en France.

Il est néanmoins possible qu'une famille procède au système de « l'école à la maison » avec déclaration préalable.

Il existe une prérogative à l'âge supérieur limite qui peut être détournée dans le cas où l'enfant opterait pour une formation à partir de l'âge de 14 ans.

### La gratuité :

Depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, l'école est gratuite en France, le principe s'est étendu au lycée dans les années 30. Les manuels scolaires sont également gratuits jusqu'en classe de 3<sup>ème</sup>. À partir de ce niveau, ils deviennent à la charge des parents.

Après l'obtention du baccalauréat, la majorité des universités sont gratuites, mais imposent des frais d'inscription annuels plus ou moins conséquents.

### La laïcité :

Tout comme l'état, le système éducatif français est laïc. L'école est areligieuse. Il n'existe pas de cours de religion. Le corps enseignant est tenu de respecter les croyances de tous les élèves.

### La neutralité :

Suivant le même principe de la laïcité, les programmes sont apolitiques et ne sont influencés par aucune philosophie.